

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240409-DEL_2024_45-DE



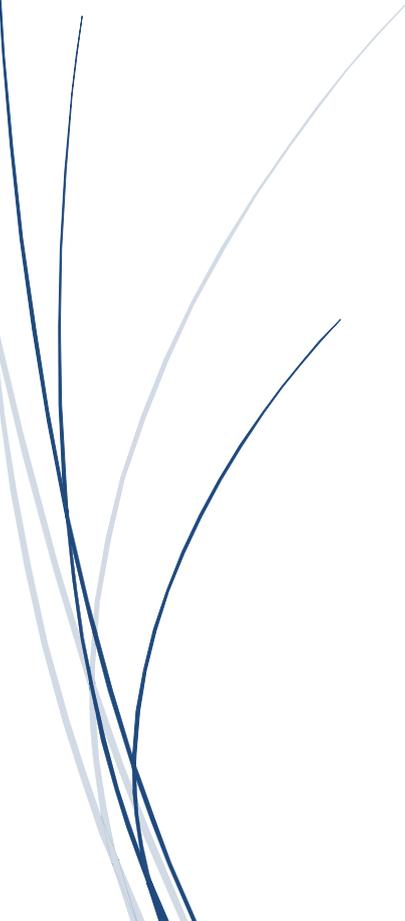
Pay^s de
Cruseilles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Note brève et synthétique

Budget primitif 2024

Budgets annexes



Sommaire

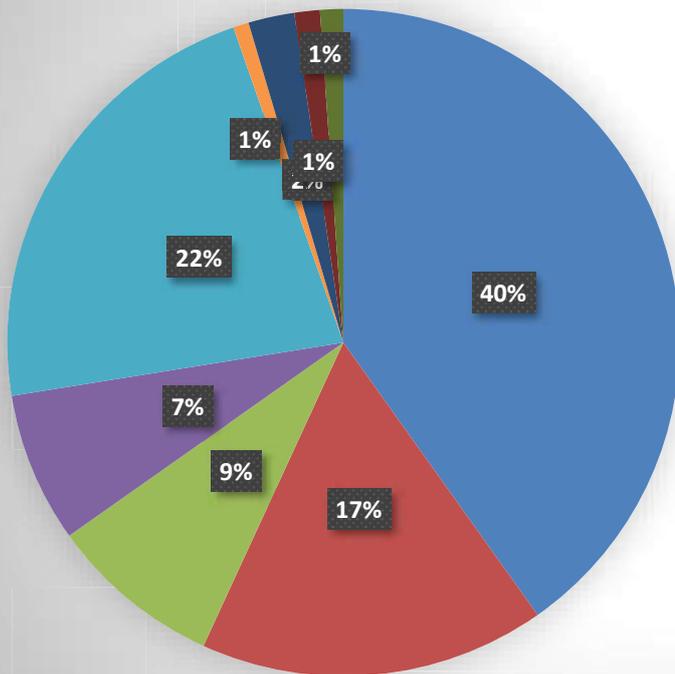
I.	BUDGET EAU	3
1)	Budget primitif 2024	3
a)	<i>Dépenses fonctionnement</i>	6
b)	<i>Recettes fonctionnement</i>	6
c)	<i>Dépenses investissement</i>	7
d)	<i>Recettes investissement</i>	7
e)	<i>Résultats et ratios</i>	7
II.	BUDGET ASSAINISSEMENT	9
1)	Budget primitif 2024	9
a)	<i>Dépenses fonctionnement</i>	12
b)	<i>Recettes fonctionnement</i>	12
c)	<i>Dépenses investissement</i>	12
d)	<i>Recettes investissement</i>	12
e)	<i>Résultats et ratios</i>	13
III.	BUDGET ZA LES VOISINS	14
1)	Budget primitif 2024	14
IV.	BUDGET USSES ET BORNES	14
1)	Budget primitif 2024	14

I. BUDGET EAU

1) Budget primitif 2024

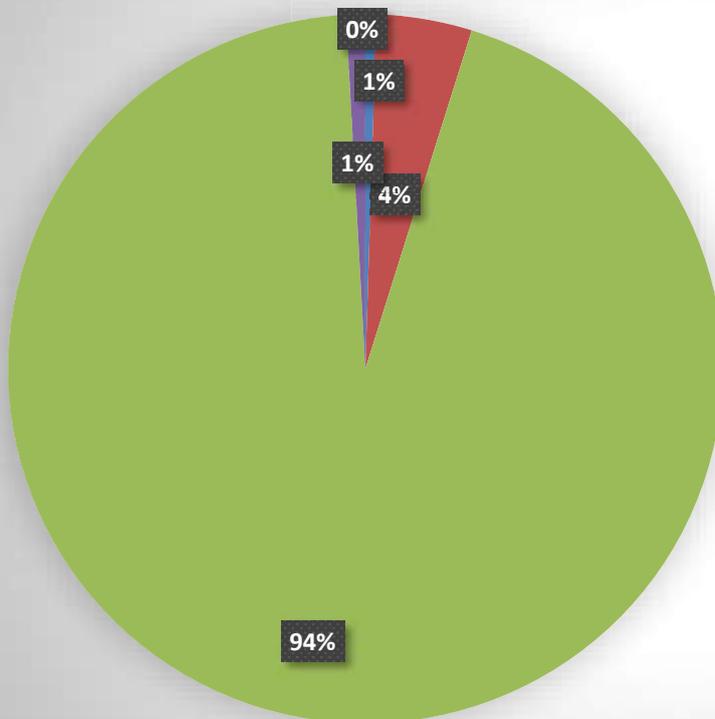
Section	Sens	Chapitre	BP 2024
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 445 000,00 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	597 910,00 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	300 000,00 €
		023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS	261 130,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	800 000,00 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 010,00 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	79 500,00 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 000,00 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P	40 000,00 €
	TOTAL	3 594 550,00 €	
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	18 000,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	155 000,00 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	3 390 500,00 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 000,00 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,00 €
TOTAL	3 594 550,00 €		
Investissement	Dépense	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	155 000,00 €
		041 - Opérations patrimoniales	130 000,00 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	280 000,00 €
		20 - Immobilisations incorporelles	324 967,40 €
		21 - Immobilisations corporelles	1 969 103,99 €
		23 - Immobilisations en cours	2 123 818,74 €
		TOTAL	4 982 890,13 €
	Recette	001 - Solde d'exécution N-1 (Excédén	2 390 181,65 €
		021 - Virement de la section de fonctionnement	261 130,00 €
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	800 000,00 €
		041 - Opérations patrimoniales	130 000,00 €
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	357 794,48 €
		13 - Subventions d' Investissement	1 043 784,00 €
TOTAL	4 982 890,13 €		

Dépenses fonctionnement BP 2024



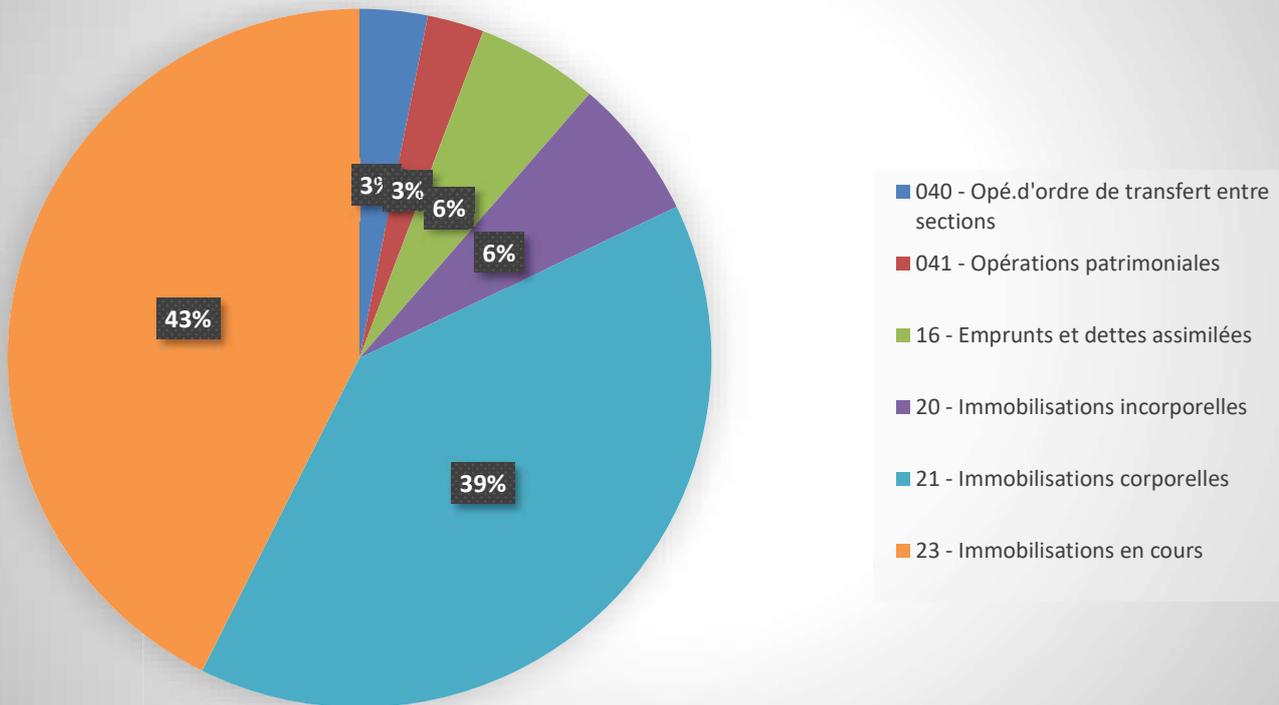
- 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 012 - CHARGES DE PERSONNEL
- 014 - ATTENUATION DE PRODUITS
- 023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS
- 042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 66 - CHARGES FINANCIERES
- 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES
- 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P

Recettes fonctionnement BP 2024

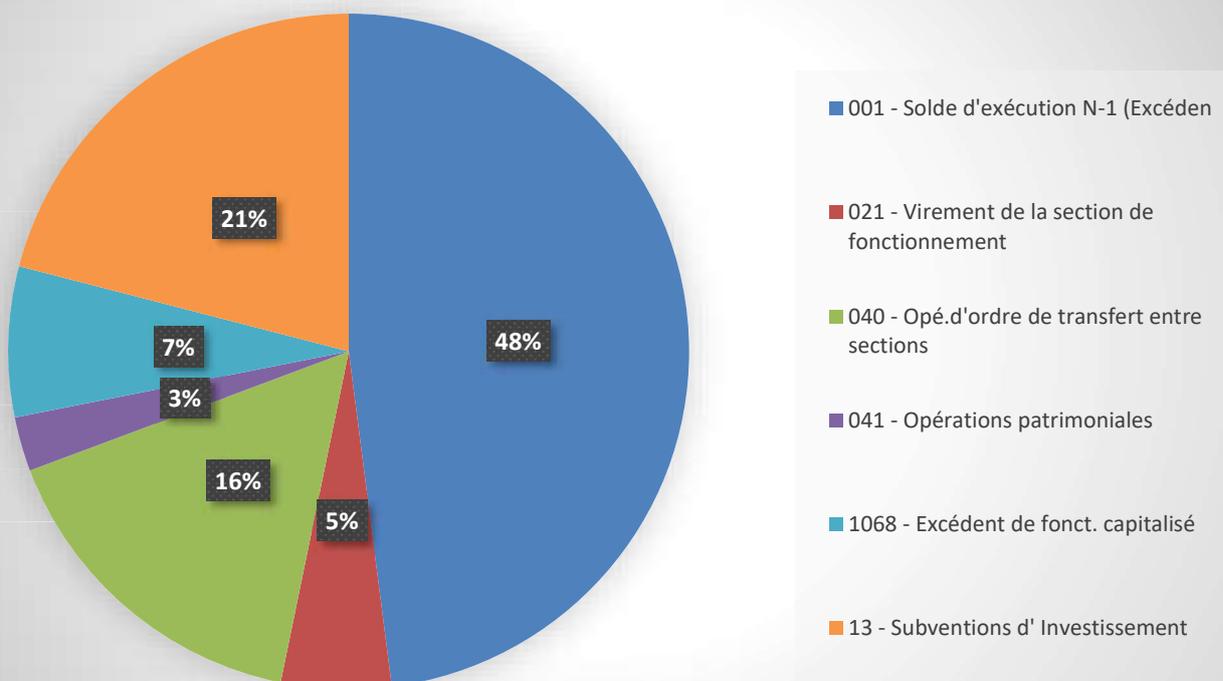


- 013 - ATTENUATION DE CHARGES
- 042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE
- 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Dépenses d'investissement BP 2024



Recettes d'investissement BP 2024



a) Dépenses fonctionnement

- Chapitre 011, charges à caractère général :

L'augmentation du budgétisé des charges à caractère général s'explique par la hausse des prévisions pour l'achat d'eau aux autres collectivités, majoritairement le Grand Annecy. L'inflation est également une des raisons qui explique l'augmentation prévue.

- Chapitre 012, charges de personnel :

Les raisons qui expliquent l'augmentation des charges de personnel sont les suivantes :

- Création d'un poste partagé EAU / ASST.
- Augmentation de 5 points d'indice en janvier 2024.
- Augmentation du traitement de base de 1,5% en juillet 2023.
- Versement de l'indemnité de résidence à partir de décembre 2023 (3% du traitement de base).
- La mise en place du CIA sur 2024 (déjà budgétisée au BP 2023 mais non réalisée).
- Mise en place de la possibilité de rémunérer le CET des agents.

- Chapitre 014, atténuation de produits :

Les redevances pour pollution domestique et collecte domestique ont été revues à la hausse au BP 2024 par rapport au budgétisé 2023.

- Chapitre 65, charges de gestion courante :

Il est toujours prévu au budget une somme pour d'éventuelles créances irrécouvrables.

- Chapitre 66, charges financières :

Le remboursement des intérêts de la dette est en baisse car il n'y a pas eu besoin de recourir à l'emprunt en 2022 et en 2023.

- Chapitre 67, charges exceptionnelles :

Chaque année, une somme est prévue pour les dégrèvements et les décomptes. Cette année elle sera de 44 000 €.

- Chapitre 68, dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :

Une provision de 40 000 € doit être budgétisée afin de couvrir les risques liés aux créances irrécouvrables de plus de deux ans.

b) Recettes fonctionnement

- Chapitre 70, produits des services, du domaine :

La vente d'eau aux abonnés devrait augmenter en 2024 et ce pour deux raisons :

- La hausse prévue de 3% du nombre d'abonnés.
- L'augmentation de 10% du prix de l'eau à partir de janvier 2024.

Il est important de noter qu'une tarification solidaire est également mise en place depuis janvier 2024. Cette dernière représente un manque à gagner estimé à 100 000 €.

c) Dépenses investissement**Les restes à réaliser 2023**

CHAPITRES - DEPENSES	MONTANT
20 - Immobilisations incorporelles	1 967,40 €
21 - Immobilisations corporelles	76 381,21 €
23 - Immobilisations en cours	208 818,24 €
TOTAL DEPENSES	287 166,85 €

d) Recettes investissement**Les restes à réaliser 2023**

CHAPITRES - RECETTES	MONTANT
13 - Subventions d'investissement	503 645,00 €
TOTAL RECETTES	503 645,00 €

- Chapitre 13, subventions d'investissement :

Le versement d'une subvention par l'agence de l'eau d'un montant de 265 369 € est prévue en 2024 (restes à réaliser 2023). Cette dernière concerne les secteurs « Bougy-Chevoince-Chez Vaudey- Les Lavorels ». D'autres subventions ont été budgétisées en fonction des projets d'investissement qui seront réalisés.

La régularisation des reversements de taxe d'aménagement majorée et de Projet Urbain Partenarial des années antérieures devrait permettre de générer des recettes supplémentaires au budget Eau de la Communauté de Communes en 2023. La somme de 238 276 € a été prévue (restes à réaliser 2023).

e) Résultats et ratios

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat de fonctionnement	834 913 €	852 166 €	704 470 €	677 557 €	357 794 €
Excédent fonctionnement reporté (002)	300 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0 €
Résultat cumulé fonctionnement à affecter	1 134 913 €	1 452 166 €	1 304 470 €	677 557 €	357 794 €

Résultat d'investissement	-491 527 €	248 324 €	-57 589 €	1 378 100 €	214 902 €
Excédent investissement cumulé reporté (001)	1 097 971 €	606 444 €	854 769 €	797 180 €	2 175 280 €
Résultat cumulé investissement	606 444 €	854 769 €	797 180 €	2 175 280 €	2 390 182 €

Excédent fonctionnement capitalisé (1068)	608 788 €	534 913 €	852 166 €	1 304 470 €	677 557 €
--	-----------	-----------	-----------	-------------	-----------

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Epargne de gestion	1 528 120 €	1 527 003 €	1 390 378 €	1 359 166 €	1 057 547 €
Epargne brute	1 408 096 €	1 415 984 €	1 288 769 €	1 267 093 €	975 386 €
<i>Taux épargne brute</i>	52%	51%	44%	42%	32%
Epargne nette ou capacité nette investissement	1 162 307 €	1 173 191 €	1 048 866 €	1 020 161 €	721 120 €
<i>Taux épargne nette</i>	43%	43%	36%	34%	24%
Capacité nette d'investissement	1 162 307 €	1 173 191 €	1 048 866 €	1 020 161 €	721 120 €

Formule des ratios :

Epargne de gestion : recettes réelles fonctionnement - dépenses réelles fonctionnement (sauf intérêts de la dette)

Epargne brute : recettes réelles fonctionnement - dépenses réelles fonctionnement

Epargne nette : épargne brute - capital remboursé

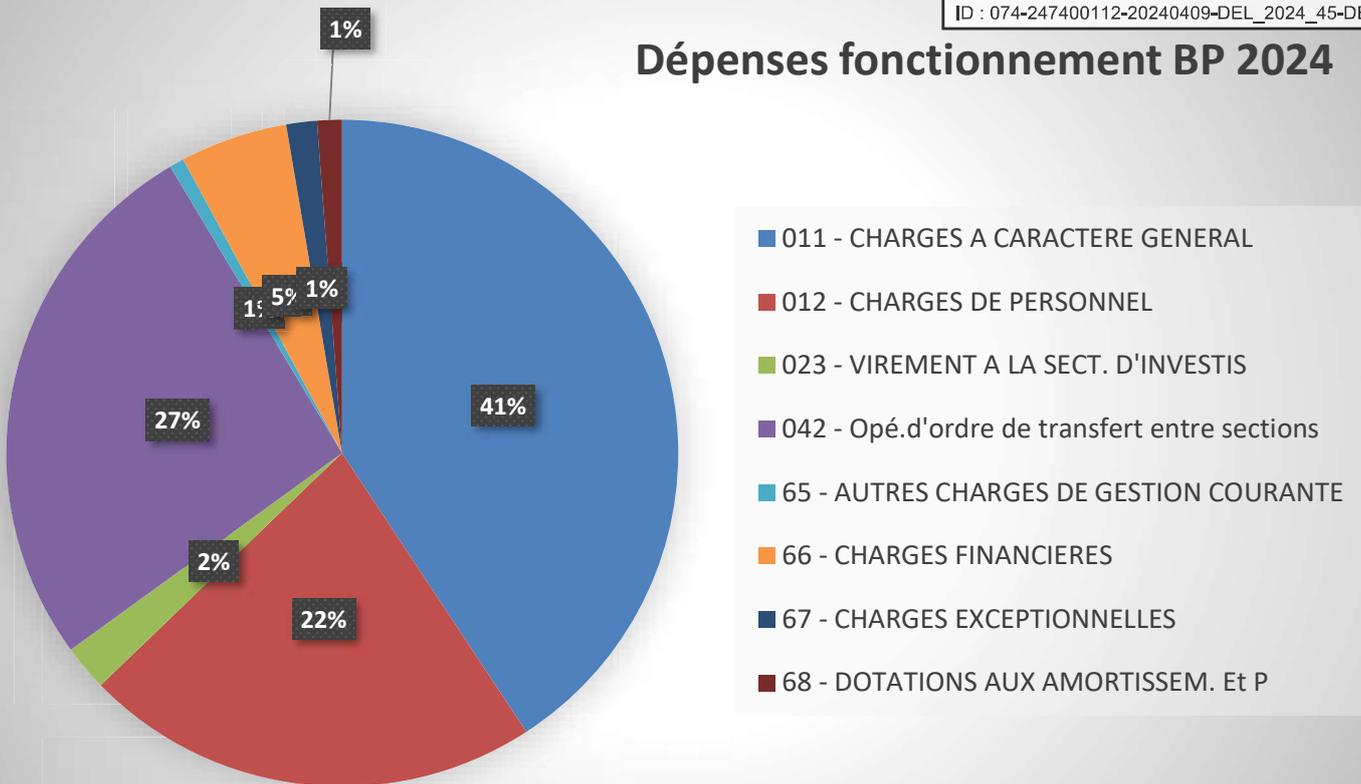
Capacité nette d'investissement : épargne nette + ressources propres d'investissement (Chapitre 10 et 024).

II. BUDGET ASSAINISSEMENT

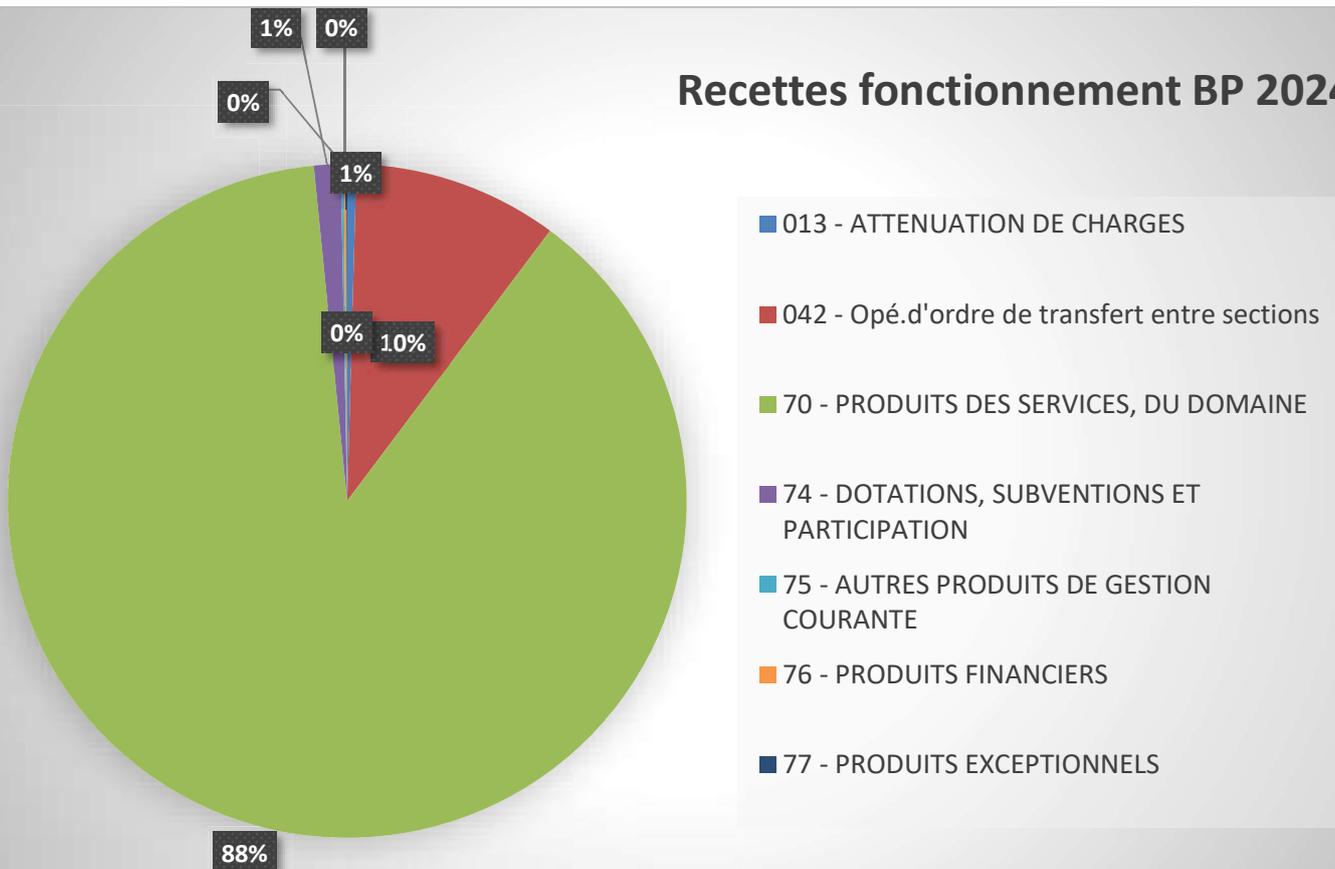
1) Budget primitif 2024

Section	Sens	Chapitre	BP 2024
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 023 000,00 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	552 300,00 €
		023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS	55 240,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	665 000,00 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 510,00 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	130 000,00 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 000,00 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P	30 000,00 €
		TOTAL	2 510 050,00 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	11 000,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	245 000,00 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	2 214 500,00 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	32 000,00 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 500,00 €
		76 - PRODUITS FINANCIERS	3 000,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 050,00 €	
TOTAL		2 510 050,00 €	
Investissement	Dépense	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	245 000,00 €
		041 - Opérations patrimoniales	72 000,00 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	505 000,00 €
		20 - Immobilisations incorporelles	236 214,90 €
		21 - Immobilisations corporelles	895 646,07 €
		23 - Immobilisations en cours	1 454 023,09 €
		TOTAL	3 407 884,06 €
	Recette	001 - Solde d'exécution N-1 (Excédén	744 528,70 €
		021 - Virement de la section de fonctionnement	55 240,00 €
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	665 000,00 €
		041 - Opérations patrimoniales	72 000,00 €
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	1 653 468,36 €
		13 - Subventions d' Investissement	217 647,00 €
TOTAL	3 407 884,06 €		

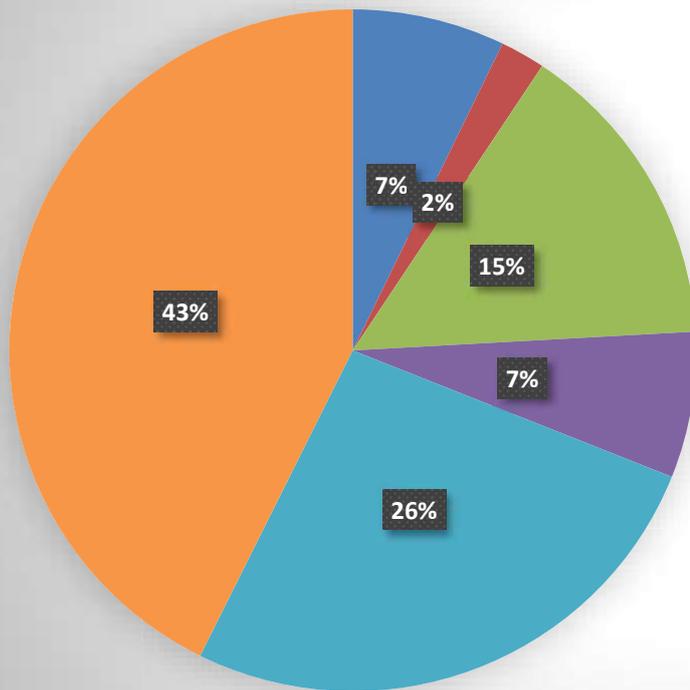
Dépenses fonctionnement BP 2024



Recettes fonctionnement BP 2024

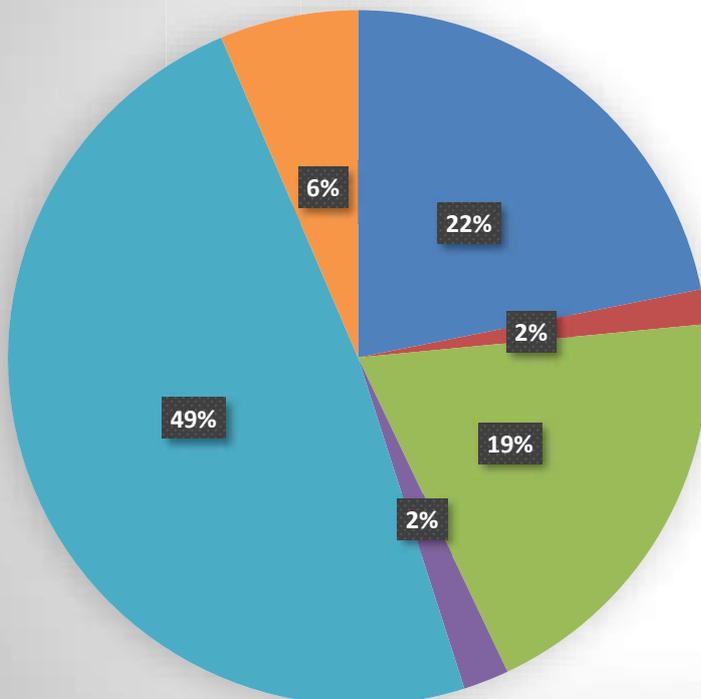


Dépenses investissement BP 2024



- 040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 041 - Opérations patrimoniales
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours

Recettes réelles investissement BP 2024



- 001 - Solde d'exécution N-1 (Excédent)
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 041 - Opérations patrimoniales
- 1068 - Excédent de fonct. capitalisé
- 13 - Subventions d' Investissement

a) Dépenses fonctionnement

- Chapitre 011, charges caractère général :

L'augmentation du budgétisé 2024 des charges à caractère général s'explique de plusieurs manières :

- La prévision de 60 000 € pour la mise à jour du SIG et des plans de recollement.
- La prévision de 260 000 € pour des travaux d'entretien de réseaux et des STEP.
- L'inflation sur les fluides (électricité, eau etc.).

- Chapitre 012, charges de personnel :

Les raisons qui expliquent l'augmentation des charges de personnel sont les suivantes :

- Création d'un poste partagée EAU / ASST.
- Augmentation de 5 points d'indice en janvier 2024.
- Augmentation du traitement de base de 1,5% en juillet 2023.
- Versement de l'indemnité de résidence à partir de décembre 2023 (3% du traitement de base).
- La mise en place du CIA sur 2024 (déjà budgétisée au BP 2023 mais non réalisée).
- Mise en place de la possibilité de rémunérer le CET des agents.

b) Recettes fonctionnement

- Chapitre 70, produits des services, du domaine : redevance assainissement :

La redevance d'assainissement devrait augmenter en 2024 et ce pour deux raisons :

- La hausse prévisionnelle de 3% du nombre d'abonnés.
- L'augmentation de 10% du prix de la redevance à partir du 1^{er} janvier 2024.

En 2023, avec les participations financières à l'assainissement collectif du programme immobilier « les Muses » à Allonzier-la-Caille, la somme de 1 651 482 € a été perçue. En 2024, la somme de 500 000 € est budgétisée.

c) Dépenses investissement

Les restes à réaliser 2023

CHAPITRES - DEPENSES	MONTANT
20 - Immobilisations incorporelles	11 214,90 €
21 - Immobilisations corporelles	73 874,21 €
23 - Immobilisations en cours	171 875,28 €
TOTAL DEPENSES	256 964,39 €

d) Recettes investissement

Les restes à réaliser 2023

CHAPITRES - RECETTES	MONTANT
13 - Subventions d'investissement	53 647,00 €
TOTAL RECETTES	53 647,00 €

En plus de la prévision des subventions d'investissement, il a été budgétisé la régularisation des reversements de taxe d'aménagement majorée et de Projet Urbain Partenarial des années antérieures. La prévision totale prévue est de 217 647 €.

e) Résultats et ratios

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat de fonctionnement	33 352 €	1 184 463 €	94 349 €	538 812 €	1 653 468 €
Déficit / Excédent fonctionnement reporté (002)	0 €	33 352 €	0 €	92 749 €	0 €
Résultat cumulé fonctionnement à affecter	33 352 €	1 217 815 €	94 349 €	631 561 €	1 653 468 €

Résultat d'investissement	9 551 €	-737 949 €	1 074 534 €	-196 818 €	363 097 €
Déficit / Excédent investissement cumulé reporté (001)	232 114 €	241 665 €	-496 284 €	578 250 €	381 432 €
Résultat cumulé investissement	241 665 €	-496 284 €	578 250 €	381 432 €	744 529 €

Excédent fonctionnement capitalisé (1068)	200 331 €	0 €	1 217 815 €	0 €	631 561 €
Réserves règlementées (1064)	0 €	0 €	0 €	1 600 €	0 €

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Epargne de gestion	611 814 €	1 644 330 €	644 147 €	1 070 587 €	2 180 748 €
Epargne brute	445 863 €	1 488 300 €	501 664 €	906 303 €	2 061 129 €
Taux épargne brute	32%	61%	29%	43%	63%
Epargne nette ou capacité nette investissement	18 275 €	1 022 581 €	37 825 €	433 469 €	1 582 366 €
Taux épargne nette	1%	42%	2%	20%	48%
Capacité nette d'investissement	18 275 €	1 022 581 €	37 825 €	433 469 €	1 582 366 €

Formule des ratios :

Epargne de gestion : recettes réelles fonctionnement - dépenses réelles fonctionnement (sauf intérêts de la dette)

Epargne brute : recettes réelles fonctionnement - dépenses réelles fonctionnement

Epargne nette : épargne brute - capital remboursé

Capacité nette d'investissement : épargne nette + ressources propres d'investissement (Chapitre 10 et 024).

III. BUDGET ZA LES VOISINS

1) Budget primitif 2024

Sens	Section	Chapitre	Article	BP 2024
Fonctionnement	Dépense	002 - Déficit antérieur reporté	002	173,91 €
		Sous-total		173,91 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65888	10,00 €
		Sous-total		10,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre	7133	46 000,00 €
		Sous-total		46 000,00 €
	TOTAL		46 183,91 €	
	Recette	042 - Opé.d'ordre de transfert entre	7133	46 000,00 €
		Sous-total		46 000,00 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75888	183,91 €
Sous-total		183,91 €		
TOTAL		46 183,91 €		
Investissement	Dépense	001 - Solde d'exécution N-1 (Déficit	001	45 445,12 €
		Sous-total		45 445,12 €
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre	3351	46 000,00 €
		Sous-total		46 000,00 €
	TOTAL		91 445,12 €	
	Recettes	040 - Opé.d'ordre de transfert entre	3351	46 000,00 €
		Sous-total		46 000,00 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	1641	45 445,12 €
		Sous-total		45 445,12 €
		TOTAL		91 445,12 €

Aucune activité n'est prévue en 2024 pour ce budget. Seules les écritures d'annulation et de constatation des stocks sont prévues.

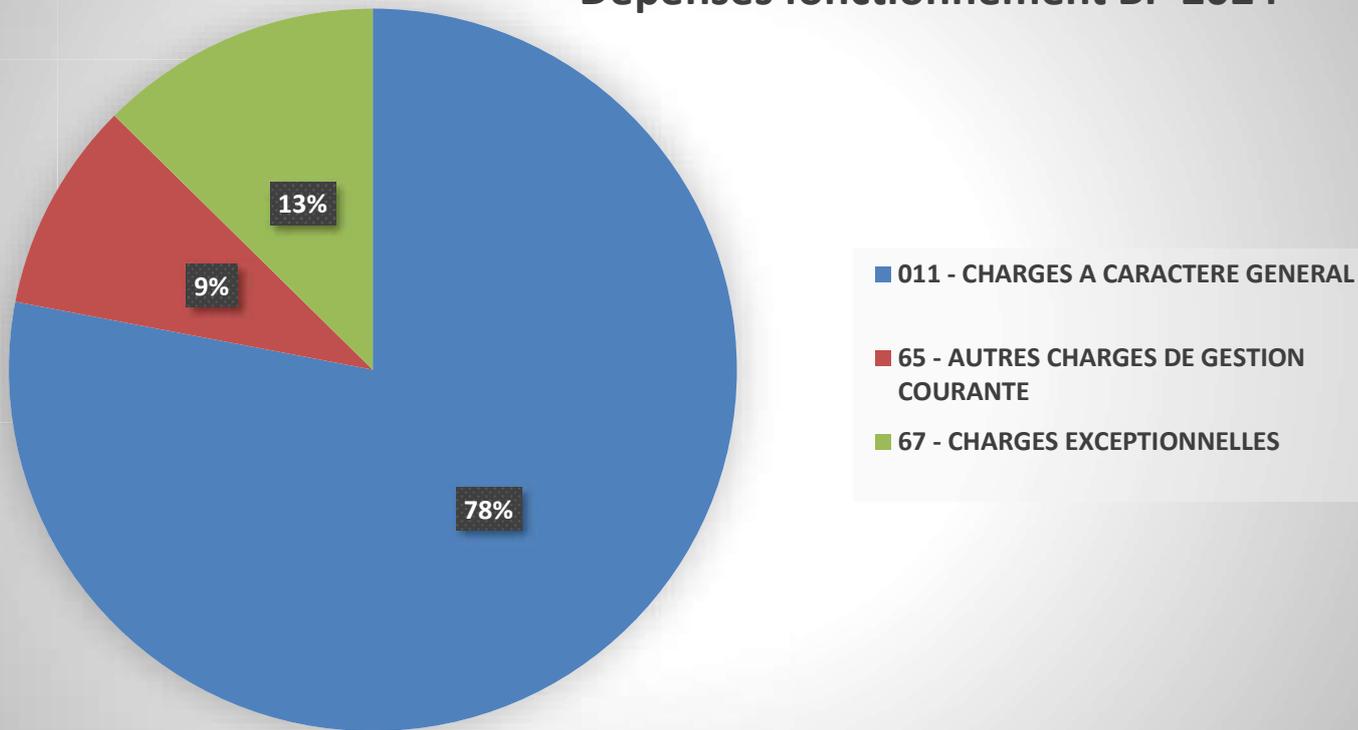
IV. BUDGET USSES ET BORNES

1) Budget primitif 2024

Section	Sens	Chapitre	BP 2024
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 683,90 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 000,00 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000,00 €
	TOTAL		63 683,90 €
	Recette	002 - Excédents antérieurs reportés	63 683,90 €
TOTAL		63 683,90 €	
Investissement	Dépense	21 - Immobilisations corporelles	1 896,56 €
		TOTAL	
	Recette	001 - Solde d'exécution N-1 (Excédent)	1 896,56 €
		TOTAL	

Le budget Usse et Bornes devrait rentrer dans sa dernière année de fonctionnement. Les dépenses liées aux projets en cours (gestion de la forêt privée, valorisation du chemin de Compostelle) seront budgétisées en 2024.

Dépenses fonctionnement BP 2024



Recettes fonctionnement BP 2024

